



PARTICIPATION CITOYENNE SYNTHESE DE L'ATELIER PARTICIPATIF

Titre : Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration – Atelier participatif

Date de l'événement : 20/11/2023

Lieu : Le 108

Horaires : 17h30 – 19h00

Citoyen·nes : 16 participants en langues arabe, farsi, anglaise, russe et française



-- DESCRIPTION DE L'EVENEMENT ---

Rappel du contexte de l'événement :

Depuis fin 2021, un Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration a été conclu entre l'Etat et la Métropole Rouen Normandie afin d'accompagner les personnes réfugiées et primo-arrivantes dans leur parcours d'intégration sur notre territoire.

Dans le cadre de sa mise en œuvre, la Métropole Rouen Normandie et plusieurs associations du territoire engagent une concertation à destination des bénéficiaires du contrat. Celle-ci vise deux objectifs :

- Identifier au mieux les attentes en matière d'accompagnement,
- Les impliquer dans la mise en œuvre du contrat.

Pour cela, un premier questionnaire en ligne est proposé pour recueillir les besoins en vue d'améliorer les conditions d'accueil et d'intégration des personnes réfugiées et primo-arrivantes sur le territoire de la Métropole.

Rappel des objectifs de l'atelier :

1. Lancement d'une concertation auprès des bénéficiaires du CTAI
2. Identifier des personnes intéressées pour suivre la démarche
3. Amener les volontaires à infirmer ou confirmer les tendances sur le diagnostic de la situation de l'accueil sur notre territoire

Conclusion de cet atelier :

Les participants ont compris le rôle de la Métropole dans l'insertion des réfugiés : elle finance des projets et des associations pour faciliter l'intégration des réfugiés et fonctionne par conventions avec l'Etat pour la mise en œuvre du CTAI à Rouen. Des questions subsistent sur le soutien financier aux associations de réfugiés.

Les participants ont également confirmé les principaux enseignements du diagnostic en priorisant les éléments suivants :

- Manque de représentativité des résultats dû au faible nombre de répondants et à la répartition déséquilibrée des âges.
- Les besoins en accompagnement des réfugiés sont confirmés : meilleure formation linguistique, logement adapté, soutien dans la recherche d'emploi.
- Des préoccupations : l'accès au logement pour les familles nombreuses, l'accès aux soins, une reconnaissance des certificats linguistiques.
- Des priorités : l'accès aux soins chez des spécialistes, le logement pour les jeunes célibataires et les familles, le soutien associatif, l'apprentissage de la langue française dès l'arrivée, l'aide administrative, éviter l'hébergement prolongé en hôtel.

Les participants souhaitent : mieux faire connaître la situation des autres réfugiés, contribuer à la révision du CTAI afin d'en faciliter sa compréhension et son utilisation auprès des réfugiés, offrir un soutien en tant que "pair aidant" et collaborer avec les acteurs de l'intégration. Ils demandent une traduction en Amharique, des horaires flexibles, et des formations pour une meilleure compréhension. Ils envisagent des actions culturelles pour partager leurs cultures et favoriser l'intégration.

Les principaux enseignements de l'atelier :

Les participants pensent que cette concertation leur permettra de :

1. Contribuer à la révision du CTAI afin de faciliter la compréhension et l'accessibilité auprès des réfugiés
2. Offrir un soutien aux autres réfugiés en tant que "pair aidant"
3. Poursuivre le travail participatif avec la Métropole pour collaborer avec les acteurs de l'intégration
4. Réaliser des actions culturelles pour partager leurs expériences, leurs cultures, leurs compétences et favoriser l'intégration
5. Mieux faire connaître la situation des autres réfugiés auprès entre-autre de la Métropole
6. Travailler sur les thématiques suivantes dans le cadre du futur CTAI :
 - Améliorer l'accès aux **soins auprès de spécialistes**,
 - Faciliter l'accès aux **logements**, des familles nombreuses et des personnes seules
 - Renforcer le soutien aux organismes de formation de la langue française
 - Permettre l'accès à **l'apprentissage de la langue française** dès l'arrivée,
 - Accompagner les personnes dans leurs **démarches administratives**.

Le travail d'élaboration du futur CTAI va être poursuivi par la Métropole en collaboration avec les associations financées dans le cadre du contrat.

Les réfugiés seront sollicités de nouveau pour participer à plusieurs ateliers qui vont s'échelonner tout au long de l'année 2024.